

Directeur de l'Environnement

Le Directeur de l'Environnement est un membre clé du Secrétariat de l'Autorité du Lac Tanganyika (SALT) et servira de conseiller au Directeur Exécutif sur toutes les questions environnementales en ce qui concerne le lac et son bassin. Il/Elle accentuera particulièrement la coordination et l'harmonisation de la collecte de données environnementales en étroite collaboration avec les Directeurs des Pêches et du Suivi et Evaluation.

Les tâches spécifiques comprennent:

- Servir comme chef de l'Unité Environnementale dans le Secrétariat, qui fournira le soutien général pour l'exécution des composants environnementaux du Plan d'Action Stratégique pour le Lac Tanganyika (PAS), et assurer les liaisons des questions environnementales avec le Plan Cadre de l'Aménagement de Pêches (PCAP) et d'autres parties du Programme du Lac Tanganyika ;
- Gérer, au nom du Directeur Exécutif, les composantes environnementales du Secrétariat, son personnel, son budget essentiel (non-FEM) et son patrimoine;
- Faciliter l'exécution des composantes environnementales de la Convention du Lac Tanganyika;
- S'assurer que les protocoles environnementaux de la Convention soient établis afin d'harmoniser les politiques et les réglementations, d'établir des plans cadres régionaux en matières environnementales, et de faciliter l'échange d'information environnementale sous la Convention et son internalisation;
- Assister le Directeur Exécutif dans la préparation du plan global de développement et de gestion du Secrétariat en rapport avec les questions environnementales;
- S'assurer de la collaboration et rendre compte sur les questions environnementales du Lac Tanganyika :
 - Agir comme contrepartie de la composante environnementale du Projet FEM du programme régional, en particulier par le biais de la liaison avec le Conseiller Environnemental désigné par le FEM.
 - Organiser et soutenir les réunions des groupes de travail d'environnement autour du Lac.
- Maintenir des contacts et faciliter la programmation du travail et la mise en oeuvre des activités environnementales nationales pour le Lac Tanganyika;
- Procurer une leadership au sein du Secrétariat et ses partenaires sur des nouvelles questions environnementales émergentes, telles que les plantes envahissantes, les implications du changement climatique et la conservation du Lac et le tourisme;
- Assister le Directeur Exécutif dans d'autres matières environnementales qui s'avéreraient nécessaires pour le succès de la gestion du Secrétariat et de sa mission.